

**Compte-rendu du Conseil Municipal du
Lundi 21 janvier 2019 à 20h30
Salle de la Poste
(Convocation du 14/01/2019)**

Étaient présents

Jacques ROBELEY, David BARDOUX, Sylvie BONNIN, Olivier MASUÉ, Bernard RAMEAUX, Michel DOUSSOT, François DUCRET, Yves LAMARD, Dominique MARTIN, Guillaume PICARD, Marie-Laure PIOTELAT, Aurélien PUTIGNY, Charles-Henri SERVAN et Pascal VANNIER ;

Était absent

Thibaut LACOSTE ;

Secrétaire de Séance

Sylvie BONNIN ;

Dans cette séance, le Conseil Municipal a pris connaissance, discuté, décidé et délibéré des affaires suivantes :

« Ordre du Jour »

Approbation compte-rendu des séances du 14 décembre 2018

Pas de remarque, ou observation particulière à ce compte-rendu.

Bâtiments et logements Communaux

▪ **Boulangerie-Épicerie**

Note que des dossiers de demande de subventions DST et DETR 2019 ont été déposés pour la réalisation de travaux sur le bâtiment boulangerie-épicerie avec notamment des travaux sur le logement (changement des radiateurs électriques, rénovation de la salle de bain et rafraichissement des peintures, ...).

Rappelle que la mairie est prête à réaliser les travaux dès qu'un repreneur sérieux se manifestera.

▪ **Bâtiment Mairie-École**

Rappelle que les dossiers de demande de subventions DST et DETR 2019 ont été déposés pour la sécurisation incendie du bâtiment Mairie-École.

▪ **Logement Mairie Nord**

Note le début des travaux à partir du 01/02/2019.

Informe que les locataires actuels quitteront le logement au 31/01/2019 suite à une résiliation de bail.

▪ **Régularisation des charges de chauffage pour l'année 2019**

Note que vu le prix moyen du litre de fioul payé en 2018 par la Commune, fixe à partir du 1^{er} janvier 2019, la participation mensuelle de chauffage pour les locataires des logements, à :

- Logement Mairie Sud : 95.00 € ;
- Logement T.4 La Cure : 100.00 € ;
- Logement T.2 La Cure : 60.00 € ;

▪ Bâtiment de l'ancienne cantine et chaufferie

Rappelle que des dossiers de demande subventions DST et de DETR 2019 ont été déposés pour la rénovation du bâtiment ancienne cantine (travaux de charpente et maçonnerie) et la mise aux normes de la chaufferie (installation d'une porte coupe-feu, réalisation d'un plafond anti-feu et divers éléments de sécurité) afin de sécuriser la cour d'école.

▪ Église : battants des cloches

Note que des dossiers de demande de subventions DST et de DETR 2019 ont été déposés pour le remplacement des battants des cloches de l'Église.

Informe que cette dépense sera inscrite au budget 2019.

▪ Bilan de location de la Salle de la Poste en 2018 :

- 25 week-ends ou jours fériés loués à des particuliers (48% d'occupation le WE), soit une recette de 2 430 € hors refacturation des charges. Les locations se font principalement par les habitants de la Commune (84% des locations) ;
- 2 week-ends réservés pour le Foyer-Rural (WE de Pentecôte et WE marché aux puces) ;
- L'association Troc Idées se retrouve tous les lundis après-midi ;
- La Chorale Bellavesvra fait une pause momentanément dans ces rencontres mais souhaite conserver le créneau du mardi soir ;

Comptabilité

Note l'envoi du dossier de FCTVA 2019 sur les dépenses 2018 à la Préfecture pour un montant éligible de 41 380.60 €.

Informe que la Régie de recette 203 001, créée le 01/09/1996, pour la délivrance des tickets-repas à la cantine n'est plus utilisée depuis le 29/02/2016. En effet, d'autres moyens de paiement sont privilégiés par les parents d'élèves, comme le prélèvement automatique ou le règlement par chèque directement au trésor public. Il convient donc de fermer cette régie au 31/12/2018. *Délibération approuvée à l'unanimité*

Étang Communal

Note les travaux de renforcement du moine de vidange de l'étang communal.

▪ Pêche :

Informe que si le temps de cet hiver permet une remise en eau de l'étang, la pêche sur l'étang communal pourra reprendre au printemps 2019.

Fixe la date d'ouverture au 23/03/2019 de la pêche de l'étang communale sous réserve d'une météo favorable au remplissage de l'étang.

Précise qu'une commande de poisson sera faite comme les années antérieures (pas de blacks, ni de sandres mais beaucoup plus de fritures et quelques brochets)

Note qu'il n'y aura pas de changement de tarifs des cartes de pêches pour 2019 :

- Résidents de la Commune, à l'année + de 10 ans : 16.00 € (- de 10 ans : 5.00€) ;
- Résidents de la Commune à la journée : 6.00 € ;
- Personnes extérieures, à l'année + de 10 ans : 33.00 € (- de 10 ans : 8.00€) ;
- Personnes extérieures à la journée : 8.00 € ;
- Personnes extérieures à la semaine : 25 €.

Prévision voirie communale 2019

Note la liste des travaux de voirie et de curage des fossés par la CCBHS pour l'année.

Précise que la liste des priorités a été établie par la commission voirie.

Forêt Communale/ ONF/affouage

Note les ventes de bois 2018 pour un montant de 20 615 €.

Rappelle aux affouagistes la fin de la coupe au 15/04/2019.

Affaires diverses

▪ Plan « Écoles Numériques Innovantes et Ruralité » - Phase 2

Note l'avis défavorable du Conseil Départemental concernant l'attribution d'une subvention DST 2019 pour ce projet.

▪ **Note** que 2 réunions pédagogiques se dérouleront dans les locaux de l'école à Chapelle-Voland (le 30/01/2019 et le 13/03/2019).

▪ CCBHS : modification statutaire de la compétence sport.

Informe de la volonté de la CCBHS d'adopter une compétence supplémentaire formulée « Développement des pratiques sportives en lien avec le projet de territoire et soutien aux manifestations nationales, régionales et départementales se déroulant sur le territoire » à compter du 1^{er} janvier 2019.

▪ **Informe** du transfert de la compétence périscolaire à la CCBHS au 1^{er} janvier 2019.

▪ **Note** que la demande de dérogation à l'accompagnement des enfants de moins de 6 ans est accordée, par la Région, pour les élèves transportés sur les 2 lignes de transport scolaire.

▪ **Note** la motion de soutien au maintien de la 2^{ème} ligne du SMUR au CHU de Lons-le-Saunier.

▪ SICTOM :

Informe que pour l'année 2019, le SICTOM maintient les mêmes tarifs qu'en 2018 concernant la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (mécontentement concernant le passage toutes les 2 semaines l'été).

▪ Dégrèvement de la taxe foncière suite à perte de récolte 2018

Rappelle que le tableau des dégrèvements est disponible en mairie. Vous pouvez le consulter durant les horaires d'ouverture.

▪ Circulaire Sécheresse 2018 :

Rappelle que 20 particuliers ont pris contact avec la Mairie et qu'une demande de la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle a été déposée en Préfecture.

▪ Service CLIC Jura Seniors du Conseil Départemental

Informe que le Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique (CLIC) Jura Seniors - service du Conseil Départemental peut vous aider et répondre à vos questions sur l'accès aux droits (démarches administratives), le maintien à domicile ou encore la recherche d'un hébergement. Un agent d'accueil réceptionne l'ensemble des demandes grâce à un numéro départemental unique : **09 69 39 40 39**.

▪ **Note** la réflexion sur la création d'une Réserve Communale de Sécurité Civile. Précise que l'information est disponible en mairie.

▪ **Note** qu'un stage en secrétariat de mairie sera fait du 11/02/2019 au 15/02/2019 par un élève de 3^{ème}.

▪ **Note** les bons résultats concernant l'analyse de l'eau du 10/12/2018.

- **Remercie** Messieurs Daniel BOISSARD, André GUILLEMIN et Madame Rolande MULLOT pour leurs dons à la Commune.
- **Recensement de la population au 1^{er} janvier 2019** : la commune compte une population totale de 615 habitants (622 habitants en 2018).
- **Note** les formations « le bon usage de l'informatique » de l'AMJ, organisées du 8 au 12 avril 2019 pour les élus.
- **Commission Budget** : Réunion le 04/03/2019, en mairie à 20h30.
- **Bulletin Municipal** : Finalise le bulletin municipal pour une distribution en février.
- **Vœux 2019**
- **Fixe** le prochain Conseil Municipal au Lundi 11 mars de 2019 à 20h30.

Questions diverses

- **Note** qu'un arrangement des horaires de la Secrétaire de mairie est à étudier pour septembre 2019.
- **Note** que les comptes-rendus des conseils communautaires seront envoyés aux Conseillers.
- **Informe** que des vols sont signalés dans les ateliers municipaux des communes avoisinantes (nécessité de fermer l'atelier entre 12h00 et 13h00).
- **Interrogation** d'éclairer les abris bus dans les hameaux.
- **Note** que les consignes de sécurité seront rappelées dans le bulletin communal concernant les déplacements de piétons la nuit.
- **Note** le repas du Conseil Municipal le vendredi 5 avril 2019.

Séance levée à 23h00.

FAIT et DÉLIBÉRÉ à CHAPELLE-VOLAND,
Le 21 janvier 2019,

Le Maire,
Jacques ROBELEY,




La Secrétaire de Séance,
Sylvie BONNIN,

